



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Service Social en Faveur des Elèves



A l'attention des parents

Il est probable qu'au cours de l'année scolaire, votre enfant ou vous-même puissiez bénéficier de l'intervention d'un assistant social du service social en faveur des élèves.

### **Mais savez-vous quel est son travail en milieu scolaire ?**

Il accueille, écoute, oriente, informe et accompagne les élèves tout au long de leur parcours scolaire, en lien avec vous parents, et tous les membres de l'équipe éducative.

Il participe, dans le cadre de ses missions, à l'épanouissement de l'élève en cette période particulière qu'est l'adolescence, afin de le soutenir dans ses projets scolaires et personnels. Il participe à la lutte contre le décrochage scolaire.

En tant que parents, vous pouvez vous-mêmes solliciter l'assistant social si vous avez des inquiétudes pour votre adolescent : signe de mal-être, d'isolement, de démotivation scolaire, s'il bénéficie d'un parcours scolaire adapté, s'il présente un handicap, si vous rencontrez des difficultés familiales, relationnelles avec lui, si vous avez des difficultés financières,...

L'assistante de service social du collège Marie Curie, Madame Dheilily propose de prendre rendez-vous soit par téléphone au 03 20 01 07 40, soit par mail [aline.dheilily@ac-lille.fr](mailto:aline.dheilily@ac-lille.fr), soit par l'ENT ou encore pronote.

Son bureau se situe dans le pôle santé sociale à côté du bureau des infirmières.